

APPEL A CANDIDATURES

SESSION ACADÉMIQUE 2026 - 2027

MASTER EN SECURITE NATIONALE

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et Sécurité (CHEDS) organise, pour l'année académique 2026 - 2027, la 10^e session du Master en Sécurité nationale, au profil de cadres nationaux des secteurs public et privé, civils comme militaires. La formation portera sur les questions de sécurité nationale et de géopolitique des espaces national, régional et international.

Les **candidatures seront reçues à partir du lundi 20 juillet 2026**, au secrétariat du CHEDS.

Les candidats résidant hors de Dakar peuvent faire parvenir leur dossier à l'adresse mail : ***bureau.scolarite@cheds.gouv.sn***. Ils feront suivre la version physique après la sélection.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats seront sélectionnés parmi :

- les fonctionnaires de la hiérarchie A exerçant des responsabilités à un niveau décisionnel, justifiant du niveau de première année de Master ***reconnu par l'ANAQ-Sup, le CAMES ou équivalent*** ;
- les membres des Forces de défense et de sécurité de grade au moins égal à celui de lieutenant-colonel ou assimilé, titulaires du brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur du deuxième degré (EMS 2) ou d'un diplôme équivalent ;
- les cadres civils exerçant des responsabilités de direction dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique et culturelle, ainsi que dans les médias et les professions libérales, justifiant du niveau de première année de Master ou équivalent.

Le dépôt des dossiers de candidature se fera au Secrétariat du CHEDS, Boulevard de la Défense x Rue du Port, Dakar, ***jusqu'au mardi 1^{er} septembre 2026***.

COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- une (1) demande écrite adressée au Directeur général du CHEDS, exposant la motivation de la candidature ;
- un (1) formulaire individuel délivré par le CHEDS et dûment rempli par le candidat ;
- Un (1) engagement de prise en charge et de règlement de frais de formation ;
- un (1) curriculum vitae détaillé ;
- une (1) copie légalisée des diplômes obtenus ;
- deux (2) photos d'identité (en format papier 3,5 cm x 4,5 cm) ;
- une (1) copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Le nombre maximum d'auditeurs est fixé à vingt-cinq (25) pour la session académique 2026 - 2027.

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS

Les cours se dérouleront du 20 octobre 2026 au 15 juillet 2027, les mardi (visite de structures à partir de 15H00), mercredi et jeudi, de 17H00 à 20H00, exceptionnellement les lundi et vendredi.

Un voyage d'étude de cinq (05) jours est prévu dans un pays africain, dans la 1^{re} quinzaine de juillet 2026.

SÉLECTION DES CANDIDATS

La sélection des candidats se fera sur dossier, suivie d'un entretien avec un jury désigné à cet effet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais de formation s'élèvent à deux millions (2 000 000) de FCFA. Ils peuvent être payés au comptant ou en trois (03) tranches :

- ***à l'inscription : sept cent mille (700 000) FCFA ;***
- ***à la fin du premier semestre: six cent cinquante mille (650 000) FCFA ;***
- ***avant la soutenance du mémoire: six cent cinquante mille (650 000) FCFA.***

Le numéro de compte bancaire ouvert à cet effet sera communiqué aux candidats sélectionnés, à charge pour chaque auditeur, après versement, de transmettre le reçu correspondant à l'Agent comptable du CHEDS.

Pour tout autre renseignement, notamment sûr le coût et les modalités de la formation, s'adresser au Bureau de scolarité du CHEDS, ***Tél : +221 77 195 10 87 / +221 77 745 87 11,***
Email : bureau.scolarite@cheds.gouv.sn.